

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



"Les Vosges dans l'assiette"
Accompagner, soutenir
et mettre en relation les
initiatives locales



UNE STRATÉGIE PENSÉE POUR ACCOMPAGNER LES DÉFIS DU TERRITOIRE

Les Projets Alimentaires Territoriaux

Prévu dans la loi d'avenir pour l'Agriculture et l'Alimentation qui les encourage depuis 2014, ils sont élaborés de **manière collective** à l'initiative d'acteurs d'un territoire.

Démarches de terrain, volontaires et collectives, ils imposent d'établir un **diagnostic du territoire** en matière d'agriculture et d'alimentation afin de mettre en œuvre **des solutions concrètes** pour répondre aux problématiques locales soulevées au cours de ce dernier.

Ils peuvent avoir des échelles très différentes : de la commune aux Départements en passant par les PETR ou les Parcs Naturels Régionaux.

Ils peuvent avoir une **visée sociale, économique ou environnementale**, mais généralement c'est la combinaison de plusieurs de ces aspects qui est traitée dans ces projets.

Le Projet Alimentaire Territorial du PETR du Pays d'Epinal, Coeur des Vosges

Longtemps synonymes de développement économique pérenne et local, les filières agricoles et agroalimentaires font aujourd'hui face à des questionnements grandissants : difficulté d'accès au foncier, manque d'intérêt des nouvelles générations pour ces filières ou ces métiers, inégalités des publics face à l'accès à une alimentation saine et durable, changement climatique, manque d'accompagnement du développement des circuits- courts,...

C'est face à ces constats que le PETR a souhaité s'engager dans le déploiement d'un Projet Alimentaire Territorial, pour accompagner le territoire dans une transition agricole et alimentaire durable, **avec pour ambition de tendre vers l'autonomie alimentaire du territoire.**



RÉTROSPECTIVE

Mai 2021

Relabellisation du PETR en tant que PAT de niveau 1 (émergence)

Septembre 2021

Lancement du diagnostic agri-alimentaire

Septembre 2022

Co-construction du plan d'action

Décembre 2022

Adoption du plan d'action du PAT

Janvier 2023

Lancement des premières actions

Mars 2023

Rendu public du plan d'action

Septembre 2023

Comité technique du PAT

Octobre 2023

Neuf ateliers cuisine et de sensibilisation pour les étudiants du territoire en "InterPAT"

Novembre 2023

Théâtre Forum "Que va devenir ma ferme" avec l'ARDEAR, Bio Grand Est et Terre de Liens Lorraine à Darnieulles

Décembre 2023

Demande de labellisation niveau 2 du PAT (opérationnel)

LES CHIFFRES CLÉS

DU TERRITOIRE ET DE SON DIAGNOSTIC

LE TERRITOIRE

3 intercommunalités : La Communauté de Communes des Vosges Côté Sud-Ouest, la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers

168 communes

2140,8 km² de surface

93% de surface est agricole ou forestière

140 585 habitants

63,7 hab/km² de densité en moyenne



LE PAYSAGE AGRICOLE

787 exploitations

dont **107** exploitations BIO

2 types d'agricultures installées sur le territoire : de type "plaine" et de type "montagne"



LES CIRCUITS COURTS

104 ateliers de production en vente directe, avec des productions très diversifiées

3 outils de transformation majeurs implantés sur le territoire : la Légumerie de Xertigny, la CUMA la Forgeronne, l'abattoir ADEQUAT de Rambervillers



LA RESTAURATION HORS DOMICILE (RHD)

Un peu plus de **19 000 repas par jour, soit 4 058 000 par an**, servis sur le territoire du Pays d'Epinal.

Ce qui correspond à environ **2 000 tonnes** de denrées nécessaires pour préparer ces repas pour un an.



UN PLAN D'ACTION CO-CONSTRUIT PAR ET POUR LE TERRITOIRE

Des actions collaboratives en 2021-2022 :

Sensibilisation des élus : organisation d'une journée de visite des outils de transformation du territoire

Sensibilisation du grand public : partenaire de la Fête de la Biodiversité organisée la ville d'Epinal en 2022

Accompagnement de porteurs de projet : au titre du programme LEADER (fonds Européens) porté par le GAL du Pays d'Epinal

Développement de coopérations : "InterPAT Vosges" et à d'autres échelles (Ville d'Epinal, et collectivités membres)

Dépôt de différents appels à projets pour répondre concrètement aux enjeux du territoire et de ses acteurs ainsi qu'aux axes de développement du plan d'action du PAT : plan de relance, FEADER, PNA 2022-2023...



Accueil d'une journée du Réseau PARTAAGE sur le territoire du PETR
23 mars 2022

Des réflexions menées de manière collective :

- **1 atelier** de co-construction ayant réuni plus de **30 acteurs** du territoire
- **4 comités** de pilotage
- **4 comités** technique
- **3 commissions** "aménagement durable du territoire"
- **4 présentations du PAT** en Conférence des Maires ou Conseil Communautaire
- **plus de 70 réunions** de réseau ou de rencontres de partenaires
- **7 participations** aux journées du réseau PARTAAGE (réseau des PAT du Grand Est)



Stand PAT et INRAE - fête de la Biodiversité Epinal, juin 2022

4 AXES DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE D'AGRICULTURE ET D'ALIMENTATION DURABLE AU SERVICE DU TERRITOIRE

1

Développement et structuration des filières
de la production à la consommation



2

Accompagnement et développement de
l'activité agricole : foncier, installation,
diversification



3

Sensibilisation, éducation et formation
des l'ensemble des acteurs du territoire



4

Gouvernance et animation du PAT



ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE : FONCIER, INSTALLATION, DIVERSIFICATION



Dans la continuité du premier axe de développement, **accompagnant la structuration des filières**, il est important de soutenir également la **production locale et durable** et ses agriculteurs. Ainsi le PAT du PETR souhaite développer un certain nombre d'actions dans cette direction, telles que :

- Favoriser l'implication et/ou la participation des collectivités dans **la gouvernance des outils de transformation du territoire** afin de permettre leur développement et leur pérennisation ;
- **Accompagner les projets des agriculteurs ou transformateurs** dans le cadre de leur développement local ;
- **Foncier** : veille sur les exploitations et le foncier disponible dans l'intérêt stratégique du PAT ;
- **Améliorer la vision du métier d'agriculteurs** pour les nouvelles générations et le grand public ;
- Créer ou valoriser des espaces test (transformation) à disposition des producteurs souhaitant tester la vente directe, dans le but également de maintenir les savoir-faire sur le territoire ;
- Développer des espaces test agricoles et/ou installation de fermes sur le territoire ;
- **Accompagner les changements de pratiques** (conversion bio, autres labels, démarche bas carbone) dans un but environnemental mais aussi pour aboutir à une réponse locale des approvisionnements "Egalim compatibles".

Perspectives 2024 :

- Développement d'un **projet de recensement du foncier communal disponible** sur les territoires volontaires du PETR du Pays d'Epinal afin **d'accompagner au mieux l'installation et la transmission de porteurs de projets agricoles et leurs commercialisation** ;



Fonds européen agricole pour le développement rural
Épinal financé par les citoyens européens

- L'accompagnement via **les fonds LEADER** de porteurs de projets publics et privés pour le développement de projets agricole visant à favoriser la souveraineté alimentaire du territoire

- Participation du PETR aux instances du fonds **"Éviter, Réduire, Compenser"** de l'Agglomération d'Epinal visant à financer en partie **la structuration des outils de transformation du territoire** : Légumerie de Xertigny et CUMA La Forgeronne

SENSIBILISATION, ÉDUCATION ET FORMATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE



Sensibilisation d'EVODIA pour les étudiants la résidence universitaire des Voivres, le 3 octobre 2023



Atelier étudiant culinaire par Confluence Formation, Ecole de Rôville aux Chênes, 10 octobre 2023

Enfin, dans l'objectif commun d'appropriation de ce plan d'action et de développement local du territoire, il est important que l'ensemble des acteurs du territoire, à la fois les producteurs, les consommateurs, les acheteurs de la restauration collective, les artisans, et les élus puissent être formés, sensibilisés et accompagnés. Ce troisième axe de travail a donc pour objectif de mener de telles actions :

- Développer un programme d'animation à destination des collectivités (élus et agents) sur les sujets de l'agriculture et de l'alimentation durable ;
- Sensibiliser le consommateur à la notion "du champ à l'assiette" et "du paysage à la consommation" ainsi qu'au PAT ;
- Valoriser ou organiser des journées portes-ouvertes d'exploitations ou des marchés de producteurs afin de rapprocher les consommateurs des producteurs locaux - de manière annuelle et récurrente ;
- Accompagner la formation et les échanges de bonnes pratiques entre pairs - à destination des chefs de cuisine et/ou gestionnaires de cantines principalement ;
- Valoriser les professions de cuisiniers et agent de la restauration collective.
- Réaliser des ateliers d'éveil au goût, de cuisine lors de temps scolaire, périscolaire ou à destination du grand public avec l'intervention de producteurs et/ou de chefs locaux ;

Perspectives 2024 :

- Construction d'un programme d'animation pour les élus du territoire et notamment un voyage d'étude à Lons le Saunier en mai 2024 ;
- Partenariat avec Bio Grand Est pour la réalisation d'un programme d'ateliers de sensibilisation au bénéfice de personnes en situation de précarité alimentaire et distribution de paniers solidaires à 7 € entre juin 2023 et mars 2025.



• Bio en Grand Est •



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



Signature de la convention de partenariat InterPAT, octobre 2023 à Saint Dié



Visite d'un magasin de producteur à Langres, dans le cadre des journées de l'ESS, co-animé par le réseau PARTAAGE

Afin de rendre lisible et visible son PAT et déployer son plan d'action, le PETR du Pays d'Eninal a choisi d'installer une gouvernance forte et représentative des acteurs et enjeux du territoire, dès le début de la mise en œuvre de son PAT.

Ces temps de partage, d'échange, de travail et ces instances de décision permettent au PAT d'accompagner le territoire et ses acteurs via ses services et son ingénierie avec pour mots d'ordre : l'échange, la mise en réseau, l'essaimage et la duplication.

La gouvernance du PAT s'articule autour de 3 types d'instances principales :

- Comité de pilotage (PAT et INTERPAT)
- Comité technique
- Commission "Aménagement Durable"
- Des groupes de travail thématiques qui seront prochainement développés pour traiter des questions relatives à chaque axe de développement du plan d'action. Ex: foncier / installation

Perspectives 2024 :

- Collaboration en "InterPAT" avec le PETR de la Plaine des Vosges et le PETR du Pays de la Déodatie;



- Partage de connaissances et de pratique : implication dans le **réseau PARTAAGE** Grand Est.





PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges

Maison de l'Habitat et du Territoire
1 avenue Dutac
88000 EPINAL

contact@pays-epinal.fr
03 29 37 26 76

